

ATTESTATION DE MONTAGE DE L'ESTRADE

Je soussigné(e)

Madame / Monsieur

Président(e) de l'association

ou son représentant,

atteste sur l'honneur avoir monté l'estrade conformément aux modalités stipulées dans la fiche technique délivrée par la Communauté de Communes du Pays d'Agout lors de l'enlèvement de l'estrade.

Fait à, le à heures
(préciser obligatoirement la date et l'heure)

Signature

Cette attestation doit être obligatoirement complétée après le montage de l'estrade et être déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie ou adressée à la CCPA par télécopie (fax : 05 63 70 50 21) impérativement avant la manifestation.

NB : Si cette condition n'est pas respectée, tout prêt ultérieur de matériel sera refusé à l'association.